

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 2 septembre 2005 portant nomination des
membres et du président du Conseil supérieur des
allocations et prêts d'études**

A.Gt 02-06-2009

M.B. 08-10-2009

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret réglant, pour la Communauté française, les allocations et les prêts d'études, coordonné le 7 novembre 1983, notamment les articles 21, 22 et 23;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2004, portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 2005, portant nomination des membres et du président du Conseil supérieur des Allocations et Prêts d'études, tel que modifié à ce jour;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 mars 2008, fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu l'urgence motivée par la nécessité de régulariser au plus tôt la composition du Conseil supérieur des Allocations et prêts d'études;

Sur proposition de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 septembre 2005, portant nomination des membres et du président du Conseil supérieur des Allocations et prêts d'études, est modifié comme suit :

Sous A : « Membres effectifs » :

6° Deux membres effectifs représentant les associations d'étudiants de l'enseignement supérieur libre et de l'enseignement artistique de niveau supérieur libre :

- Mlle Pascale GENBRUGGE, représentant l'U.N.E.C.O.F., est remplacée par Mlle Yamina EL-JARMOUNI, représentant l'U.N.E.C.O.F.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 15 juin 2009.

Bruxelles, le 2 juin 2009.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,

Mme M.-D. SIMONET